

**WOMEN IN LAW AND DEVELOPMENT IN AFRICA
FEMMES, DROIT ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE**

WiLDAF / FeDDAF

(Bureau sous-régional de l'Afrique de l'Ouest)

RAPPORT D'ACTIVITE 2004

Février 2005



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
I. LES ACTIVITES	2
1.1. Les activités du bureau sous-régional.....	2
1.1.1 Projet de sensibilisation et renforcement de capacités des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en oeuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest (UE2).....	2
1.1.1.1. Recherche et collecte de données sur la mise en œuvre des connaissances acquises par les groupes cibles.....	2
1.1.1.2. Activités de lobbying et de plaidoyer basées sur les données recueillies	3
1.1.1.3. Intégration des modules dans les curricula de formation des groupes cibles en formation	3
1.1.1.4. Vers la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'ouest.....	4
1.1.2. Le WiLDAF/FeDDAF et la mobilisation des organisations de droits de la femme en Afrique de l'Ouest dans le cadre du processus d'évaluation de la plate forme d'action de Beijing	5
1.1.2.1 Contexte qui a présidé au leadership du WiLDAF/FeDDAF dans la mobilisation des ONG de la sous région	5
1.1.2.2 Les différentes étapes de la mobilisation	5
1.1.2.3 Les résultats obtenus.....	6
1.1.3. Lobbying pour la ratification du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes	6
1.1.4. Participation aux réunions et aux activités aux niveaux régional et international	8
1.2. Les activités des réseaux nationaux	14
II. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	22
2.1. Exécution du budget	22
2.1.2. Ressources.....	22
2.1.2. Emploi	23
2.2. Ressources humaines	24
III. PERSPECTIVES POUR 2005	25

INTRODUCTION

Le bureau sous-régional du WiLDAF/FeDDAF pour l'Afrique de l'ouest (W/F-AO) s'est attelé à réaliser, tout comme les autres années depuis sa création, des progrès dans la mise en oeuvre des droits des femmes aussi bien sur le plan sous régional qu'international. Le réseau a achevé son programme de sensibilisation et de renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'ouest. Au cours de l'année, le WiLDAF/FeDDAF Afrique de l'ouest a continué et intensifié son action pour obtenir des pays de la sous région leur ratification du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes afin de permettre à cet instrument important de rentrer en vigueur. En outre, le W/F-AO a continué, comme l'y invite sa vocation de réseau, à relever le défi de la mise en place d'une communication efficace aussi bien au plan interne qu'externe. Le réseau a eu encore cette année le soutien et l'appui de divers partenaires soutenant tant le bureau sous-régional que les réseaux nationaux. Nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude pour leur appui sans lequel rien de ce qui a été accompli n'aurait été possible.

Le présent rapport s'articule autour de trois points : il présente les activités du bureau sous-régional, donne un aperçu du travail des réseaux nationaux et dégage les perspectives pour 2005 et les années à venir.

I. LES ACTIVITES

1.1. Les activités du bureau sous-régional

Ces activités s'articulent autour de cinq points clés.

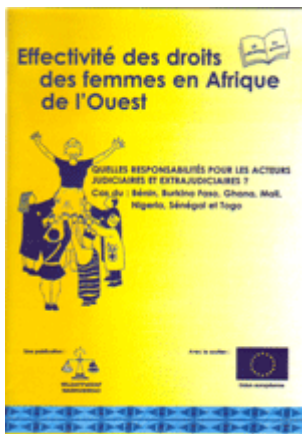
1.1.1 Projet de sensibilisation et renforcement de capacités des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en oeuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest (UE2)

Ce projet, démarré en janvier 2002 et qui a pris fin en septembre 2004, a contribué à améliorer l'effectivité des droits des femmes en renforçant les capacités d'une masse critique de magistrats, d'avocats, du personnel de la police judiciaire, de médecins, d'autorités traditionnelles et religieuses au Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal et au Togo en vue d'une meilleure prise en compte des droits des femmes dans la sous-région.

Cinq catégories d'activités¹ ont été prévues par le projet. La recherche et la collecte de données sur la mise en œuvre des connaissances acquises par les groupes cibles formés en 2002 et 2003 est la dernière activité poursuivie en 2004 avant la clôture du projet en septembre.

1.1.1.1. Recherche et collecte de données sur la mise en œuvre des connaissances acquises par les groupes cibles

La recherche et la collecte de données démarrées en 2003 se sont poursuivies et ont été achevées au cours de l'année 2004. Ces activités majeures du bureau sous régional ont consisté à évaluer la mise en œuvre des connaissances acquises en matière de droits des femmes par les groupes cibles formés ou sensibilisés dans le cadre du projet. Elles ont permis de recueillir des données sur les actes posés par un échantillon d'acteurs touchés par le projet, afin de vérifier l'application effective des connaissances acquises en matière de droits des femmes et leur sensibilité aux questions de genre.



La collecte des données a révélé une série de violations des droits des femmes parmi lesquelles les violences physiques, sexuelles et psychologiques (66 % des cas reçus par les groupes cibles membres de l'échantillon de l'étude) les violations de droits liés au mariage (22 %), aux droits successoraux (7 %) et de divers autres droits des femmes (5 %). L'étude a révélé

¹ Activité n°1 : Une réunion sous-régionale d'appropriation du projet à l'attention des réseaux nationaux WILDAF/FeDDAF chargés de réaliser les activités ;
Activité n°2 : La conception et la production de matériels sur les droits des femmes, la prise en charge des violations de ces droits, et d'un document de plaidoyer ;
Activité n°3 : L'organisation de journées nationales d'information et de sensibilisation des autorités traditionnelles et religieuses et de médecins, relais chargés de diffuser l'information auprès de leurs pairs ;
Activité n°4 : L'organisation d'ateliers de formation des magistrats, avocats et agents de police en activité et la négociation avec les autorités compétentes pour l'intégration des modules conçus dans le cursus de formation des acteurs en formation ;
Activité n°5 : La recherche et collecte de données dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des connaissances acquises par les acteurs formés et/ ou sensibilisés et la conduite d'activités de lobbying et de plaidoyer basées sur les données recueillies.

que d'une manière générale les auteurs de ces violations sont des époux ou concubins des victimes et aussi des gens ayant d'autres liens familiaux avec les victimes.

L'étude a également montré que d'une manière générale tous les acteurs sensibilisés ou formés ont fait de leur mieux pour protéger les droits des femmes qui se sont présentées à eux. Les acteurs ont utilisé différentes stratégies en se référant à la notion d'équité, à l'interprétation stricte de la loi, à la reconnaissance de la primauté de la loi moderne sur la coutume, etc.

L'étude a enfin montré les limites auxquelles font face certains acteurs liées à divers facteurs tels que des conditions de travail inadéquates, des pressions exercées aussi bien sur les victimes que sur certains acteurs, etc. L'étude a, pour finir fait des recommandations pour une meilleure prise en compte des droits des femmes. Ces recommandations ont été spécifiques par type d'acteurs.

1.1.1.2. Activités de lobbying et de plaidoyer basées sur les données recueillies

Le résumé de la synthèse des rapports nationaux faite par le bureau sous régional a été édité et diffusé pour la première fois au cours de la 48^{ème} session de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations Unies. La synthèse éditée plus tard, de même que la réimpression du résumé, ont été imprimés dans un premier temps après la session du CSW et distribués dans chacun des pays francophones du projet à environ 600 exemplaires pour la synthèse et 200 exemplaires pour le résumé. Au Ghana et au Nigeria, 700 exemplaires des synthèses et 300 exemplaires des résumés furent imprimés et distribués au même moment. Cette diffusion s'est faite à travers un plan de lobbying adopté dans chaque pays afin que les recommandations de l'étude soient suivies d'effets.

La synthèse et son résumé furent par la suite reproduits en exemplaires suffisants pour continuer et intensifier les actions de lobbying aussi bien auprès des corps de métier touchés qu'auprès des autorités administratives et politiques de chacune des pays bénéficiaire du projet.

1.1.1.3. Intégration des modules dans les curricula de formation des groupes cibles en formation

L'une des recommandations de l'étude concernait l'intégration des modules de formation utilisés dans le cadre du projet dans les curricula de formation initiale des groupes cibles. Les réseaux nationaux ont travaillé à cette fin. Suite aux négociations avec les Ecoles de magistrature et de police, les centres de formation des avocats, les réseaux W/F ont pu obtenir des résultats tangibles ou ont reçu au moins des accords de principe sur l'insertion des modules. À certains endroits, en attendant l'intégration véritable dans les curricula, les responsables des réseaux nationaux ont obtenu que les conférences soient données aux groupes cibles dans leurs établissements de formation sur les questions de droits des femmes et de genre. Les Ecoles de Police et de magistrature ont dans certains pays bénéficié de conférences au profit des élèves officiers de police, d'élèves commissaires de police et d'élèves magistrats et Greffiers en chef.

Par ailleurs, certains réseaux ont trouvé nécessaire d'avoir des alliés au niveau des enseignants traitant des droits humains en général et des droits des femmes en particulier en vue de s'appuyer sur eux pour pérenniser les actions d'intégration des modules dans les institutions où ils interviennent.

1.1.1.4. Vers la mise en œuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'ouest

A travers ce projet, des progrès tangibles ont été obtenus. Il a été possible d'atteindre 5 547 magistrats, avocats, agents de police judiciaire, médecins, autorités traditionnelles et religieuses qui sont outillés pour assister et prendre en charge les femmes victimes de diverses violations de leurs droits. Parmi les 5 547 acteurs touchés par le projet, certains ont participé eux même aux activités et d'autres ont été sensibilisés par les premiers. Ces résultats se décomposent comme suit :

- ✓ 957 magistrats, avocats, agents de police, médecins, autorités traditionnelles et religieuses ont participé à l'ensemble des journées de sensibilisation et aux ateliers de formations organisées dans les sept pays concernés par le projet.
- ✓ 4 490 magistrats, avocats, agents de police, médecins, autorités traditionnelles et religieuses ont reçus les outils de sensibilisation ou de formation par l'intermédiaire de leurs pairs ayant participé aux journées de sensibilisation ou aux ateliers de formation.

Le projet a permis de rendre disponible des outils adaptés à la sensibilisation et à la formation des magistrats, avocats, agents de police, médecins, autorités traditionnelles et religieuses.

Le projet a eu des résultats très appréciés aussi bien par les groupes cibles qui ont bénéficié directement du projet que des organisations de droits de femmes et certaines femmes qui en ont bénéficié indirectement. Ceci a été vérifié à travers les témoignages reçus depuis les ateliers de formation et tout au long du projet par les réseaux nationaux. Les groupes cibles nous ont informé sur comment ils utilisent les connaissances acquises, comment ils ont été très sensibles aux droits des femmes qu'ils ont reçues, comment ils les ont aidé lorsque techniquement la solution aux problèmes qu'elles posaient n'étaient pas de leur ressort, comment ils collaborent avec les organisations de droits des femmes et comment ils prennent d'autres initiatives en dehors du cadre professionnel pour aider à la promotion des droits des femmes.

Par ailleurs sur le plan régional africain, le projet a eu un impact qui n'était pas attendu. Au cours de la 7^{ème} conférence régionale africaine sur les femmes, tenue à Addis Abeba du 06 au 14 octobre 2004 pour procéder à une évaluation de la mise en œuvre de la plate forme de Beijing, le projet a été cité comme un exemple d'action à mener en direction des acteurs judiciaires. Les recommandations issues des 12 groupes thématiques de travail tenus pendant cette conférence reprennent largement les recommandations du projet en ce qui concerne le rôle du pouvoir judiciaire dans la promotion et la mise en œuvre des droits de la femme

1.1.2. Le WiLDAF/FeDDAF et la mobilisation des organisations de droits de la femme en Afrique de l'Ouest dans le cadre du processus d'évaluation de la plate forme d'action de Beijing

1.1.2.1 Contexte qui a présidé au leadership du WiLDAF/FeDDAF dans la mobilisation des ONG de la sous région

En prélude à l'évaluation décennale de la plate forme d'action de Beijing, la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) à travers le Centre Africain pour le Genre et le Développement (CAGD) a organisé les 22 et 23 juillet à Addis Abeba en Éthiopie une consultation des organisations non gouvernementales (ONG) féminines africaines à laquelle le bureau sous-régional ouest africain a pris part. Cette consultation avait pour but de planifier la tenue du Forum des ONG féminines et de celles intervenant dans le domaine du genre en octobre 2004 sur l'évaluation décennale de la mise en œuvre des plates formes d'action de Dakar et de Beijing et la mobilisation des partenaires pour soutenir le processus préparatoire du Forum.

Lors de la consultation, il est apparu que contrairement aux attentes des Nations Unies, les ONG féminines africaines ne s'étaient pas vraiment mobilisées pour participer au processus d'évaluation. Seules deux sous régions, à savoir l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est, avaient rédigées un rapport alternatif à partir des questionnaires envoyés par la Division pour l'avancement de la condition des femmes (DAW) à 191 Etats membres.

Les autres sous régions parmi lesquelles l'Afrique de l'Ouest devaient à leur tour alors initier et accélérer le processus afin que leurs rapports parviennent au plus tard le 31 août 2004 à la CEA et au comité de coordination des actions des ONG. Au cours de la consultation, un comité d'organisation a été mis en place pour organiser un forum des ONG et préparer le rapport régional des ONG. Le W/F-AO de même que l'Association Internationale des Femmes Francophones ont reçu le mandat en tant que membres du comité régional d'organiser les ONG dans les 15 pays de la sous région pour évaluer la mise en œuvre des plate formes d'action.

1.1.2.2 Les différentes étapes de la mobilisation

Suite à cette consultation, le bureau du W/F-AO a pris l'initiative d'identifier les points focaux dans tous les pays de la sous région pour l'élaboration des rapports pays des ONG.

Les pays ci-après : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, le Ghana, le Liberia, le Niger, le Nigeria, la Mali, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo où des points focaux ont été identifiés, ont dans la mesure du possible conduit un processus participatif pour rédiger un rapport des ONG qui a rendu compte du niveau de mise en œuvre de la plate forme de Beijing au niveau national.

Une réunion préparatoire ouest africaine a eu lieu à Lomé au Togo les 26 et 27 août 2004. Vingt trois (23) représentantes de 10 pays d'Afrique de l'Ouest ont participé à la réunion notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Niger, le Nigeria, la Mali, le Sénégal et le Togo. Bien qu'il n'y ait pas eu de

représentants de la Guinée et de la Sierra Leone, leurs rapports ont été envoyés pour être inclus dans le rapport sous régional. La réunion a examiné les rapports nationaux et identifié sept (7) domaines prioritaires pour la sous région ainsi que des recommandations pour les gouvernements.

Succédant à la consultation de Lomé, le W/F-AO a organisé durant le Forum des ONG en prélude à la 7^{ème} Conférence régionale africaine sur les femmes une série d'activités. Entre autres, au cours d'un atelier, il a examiné la question de la participation effective des organisations de droit de la femme de la sous-région aux différentes étapes d'évaluation de la plate forme d'actions de Beijing et du suivi permanent de la question de droit de la femme.



Ont participé à cette consultation au cours de la 7^{ème} Conférence le 5 octobre à la veille du début du forum 43 participantes provenant de 12 des 15 pays que compte l'Afrique de l'Ouest et quelques partenaires au développement.

1.1.2.3 Les résultats obtenus

Lors de la consultation sous régionale, les participantes ont examiné les rapports nationaux et adopté un rapport unique qui fut transmis à la CEA et au Comité d'organisation du Forum. Au delà de l'évaluation du niveau de mise en œuvre des 12 domaines critiques de la plate forme, les participantes ont identifié sept domaines de priorité sur lesquels les États devraient mettre l'accent pour les cinq années à venir, à savoir :

- ✓ Pauvreté et pouvoir économique, prise de décision, santé incluant la santé reproductive et le VIH/SIDA, violences faites aux femmes incluant le trafic des femmes et des enfants, éducation des femmes, paix et sécurité et la petite fille.

Des recommandations générales et spécifiques ont été faites à l'attention de chaque acteur, gouvernements, société civile et partenaires pour accélérer la mise en œuvre pleine de la plate forme d'action.

Le rapport de la sous région a été édité et diffusé par le W/F-AO en français et en anglais en 810 exemplaires au cours de la réunion d'Addis Abeba.

Au cours du forum, sous la direction du W/F-AO, les représentants des ONG ouest africaines ont convenu en vue d'une participation de qualité de la sous région à Beijing+10 et de la visibilité des actions des organisations de mobiliser des ressources financières et de mettre à la disposition des ONG des informations utiles sur Beijing +10. Elles ont commencé en outre à réfléchir au suivi de Beijing+10.

1.1.3. Lobbying pour la ratification du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes

Le W/F a poursuivi son action entamée depuis 1999 autour du protocole. Au cours de l'année 2004, le réseau a mené plusieurs actions pour s'assurer que le protocole

sera signé et ratifié par les Etats africains, tout spécialement ceux de l'Afrique de l'Ouest. Durant la 7^{ème} Conférence Africaine sur les femmes, deux activités majeures ont été organisées autour du protocole. La première était un atelier d'une journée sur le protocole. Il a permis de rappeler le contexte dans lequel le protocole est né, de présenter le contenu de l'instrument et de faire le point sur les actions menées en vue de son adoption et de sa ratification. Les participantes ont travaillé en sous groupes constitués selon l'état d'avancement du processus dans leur pays pour adopter des plans d'action capables de faire accélérer la ratification et l'entrée en vigueur du protocole. La seconde activité était un panel autour du protocole. Il convient de souligner que si l'atelier n'a réuni que les participantes d'Afrique de l'Ouest, le panel a été l'occasion pour toutes les organisations africaines de prendre part au débat sur le protocole.



Les deux rencontres ont permis d'atteindre les résultats ci-après :

- √ Des stratégies à mettre en œuvre aux plan national, sous régional et régional.

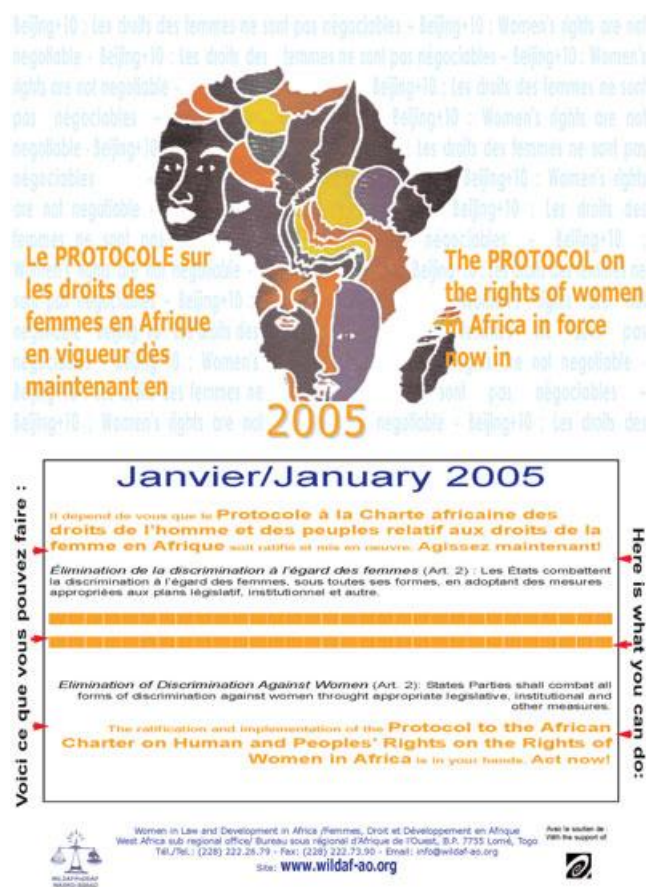
Sur le plan national, il a été décidé entre autres :

- de créer ou de consolider, là où ils existent déjà, des comités de suivi du protocole en harmonisant les différentes initiatives en cours,
- de vulgariser le protocole à travers la production et la diffusion des versions simplifiées du protocole,
- de travailler étroitement avec les médias,
- de continuer les activités de lobbying en direction des ministères concernés par la ratification du protocole et des parlementaires,
- de saisir toutes les opportunités au plan national pour en appeler à la ratification
- d'intégrer les actions pour la ratification dans les activités régulières de chaque organisation, etc.

Sur le plan sous-régional, il a été arrêté de mobiliser la CEDEAO afin qu'elle joue un rôle moteur dans le processus de ratification et de mise en œuvre du protocole, de mobiliser la société civile ouest africaine à travers le Forum de la société civile de l'Afrique de l'Ouest (FOSCAO) créée en décembre 2003 et de consolider le comité de coordination sous-régional.

Le projet "**Lobbying pour la ratification du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique**" démarré avec l'appui financier de OSIWA fin novembre 2004 a permis de commencer à concrétiser les engagements pris au cours de la 7^{ème} Conférence Africaine. Ce projet permet de mobiliser les organisations de la société civile en Afrique de l'Ouest pour entreprendre des actions de lobbying visant à obtenir les 14 ratifications restantes (au moment où le projet était initié) pour l'entrée en vigueur du protocole. Il couvrent les 14 pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Liberia, Sierra Leone, Sénégal et Togo. Un certain nombre d'outils ont été produits tels que le calendrier

2005 (voir ci-dessus), la carte de vœux aux parlementaires et aux partenaires, etc. pour les sensibiliser à la nécessité de ratifier le protocole rapidement.



Ainsi les membres des comités de suivi et les points focaux, dans les pays où une loi autorisant la ratification n'est pas encore adoptée, ont organisé une ½ journée d'atelier pour informer les organisations de la société civile sur le contenu du protocole, les activités entreprises depuis son adoption pour son entrée en vigueur et pour adopter des stratégies et plans pour sa ratification dans les pays de la sous région.

Ces ½ journées d'atelier ont démarré en décembre 2004 dans un certain nombre de pays. Au cours de l'atelier, les comités de suivi dans les pays où ils existent et les points focaux là où les comités n'existent pas ont rendu compte des activités entreprises lors de la 7^{ème} Conférence sur les femmes à Addis Abeba. Ils ont ensuite adopté un plan de lobbying en tenant compte du plan d'action adopté à Addis Abeba. Ce plan a spécifiquement pris

en compte des actions capables de faire accélérer le processus en tenant compte de l'état d'avancement dans chaque pays. Les plans comportaient principalement des correspondances adressées aux membres des gouvernements qui ont des responsabilités dans la ratification du protocole et aux membres des parlements. Ils ont inclus la mise en place de programmes et d'émissions dans les médias pour sensibiliser les populations sur la question de même que des visites aux différentes autorités.

Les activités de lobbying ont commencé aussitôt après l'adoption des plans. Elles ont déjà commencé à donner des résultats dès les premiers mois qui ont suivi avec la ratification du Sénégal, du Nigeria, etc.

1.1.4. Participation aux réunions et aux activités aux niveaux régional et international

Le W/F-AO a poursuivi sa mission en participant à diverses rencontres auxquelles il a été invité.

Le WILDAF/FeDDAF Afrique de l'Ouest à la 48^{ème} session du CSW

Le réseau était présent à la 48^{ème} session du CSW qui s'est déroulée à New York du 01^{er} au 15 Mars 2004. La session a focalisé son attention sur deux thèmes majeurs

que sont : le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes et la participation égalitaire des femmes à la prévention, à la gestion et à la résolution des conflits, et à la consolidation de la paix après les conflits. La délégation du W/F y a participé du 01 au 08 mars 04. Elle était composée de sept personnes dont trois participantes du bureau sous régional, trois des bureaux nationaux du W/F et enfin de la Rapporteuse spéciale sur les droits des femmes en Afrique.

Par sa participation, le W/F-AO a visé l'échange d'expériences sur les stratégies spécifiques susceptibles de permettre une meilleure contribution des acteurs judiciaires et extrajudiciaires à l'effectivité des droits des femmes. Cette préoccupation a un lien direct avec le rôle des hommes dans l'égalité des sexes dans la mesure où les acteurs judiciaires et extrajudiciaires concernés sont en très grande majorité des hommes. Le réseau a en outre saisi l'opportunité pour sensibiliser des délégués gouvernementaux et des représentants des ONG sur la nécessité de ratifier la Protocole relatif aux droits de la femme en Afrique.

Atelier de l'UNIFEM sur le suivi et l'évaluation

Les 08, 09 et 10 juin 2004, le W/F-AO a pris part à un atelier de formation organisé par le bureau sous-régional de l'UNIFEM à Dakar. La rencontre avait deux objectifs : de partager avec les partenaires de l'UNIFEM (gouvernements, ONG) le cadre de suivi et d'évaluation élaboré par l'organisation et de renforcer les capacités de l'UNIFEM et de ses partenaires dans le domaine du suivi et de l'évaluation selon l'approche participative basée sur les droits.

L'atelier a permis au W/F-AO, représenté par sa chargée de programme, d'acquérir de nouvelles connaissances et d'être sensibilisé sur les nouvelles orientations de l'UNIFEM et sur son cadre de suivi/évaluation. Le W/F-AO a été ainsi mieux outillé pour utiliser les méthodes et les techniques de suivi/évaluation basé sur l'approche droit.

Réunion régionale de WEDO sur les droits de femmes à Dakar

Toujours dans la ville de Dakar, et ceci en juillet 2004, le W/F-AO a pris part à une réunion régionale africaine organisée par WEDO (Women's Environment & Development Organization). La rencontre avait comme objectif, d'une part, d'évaluer les réalisations, obstacles et défis au plan national, régional et mondial en matière de promotion des droits des femmes et, d'autre part, de partager ensuite les questions prioritaires et les stratégies actuelles et explorer les mécanismes que les organisations de droits des femmes peuvent utiliser pour suivre la mise en œuvre des engagements pris par les Etats en matière de promotion des droits des femmes.

Au cours de la rencontre le W/F-AO a présenté une communication écrite axée sur les principales réalisations du bureau sous régional et de ses réseaux nationaux pour l'avancement des droits des femmes et l'égalité du genre et les défis et obstacles qu'ils rencontrent dans l'exécution de leurs tâches pour mettre en œuvre la plate forme d'action de Beijing.

Réunion sur la Cour de Justice de la CEDEAO

Du 18 au 20 octobre 2004, le W/F-AO a pris part à une réunion consultative organisée par la Cour de Justice de la CEDEAO et le Forum Ouest Africain des droits de l'Homme qui a été soutenue par OSIWA. La rencontre a permis aux participants provenant des ONG, des institutions nationales de promotion des droits humains, représentant les Etats membres d'être mieux informé sur la Cour et sur son fonctionnement.

À l'issue de la rencontre, les participants ont convenu de mettre en œuvre une série d'activités à court, moyen et long termes pour utiliser au mieux les ressources disponibles au niveau de la Cour pour promouvoir les droits de l'homme dans la sous région.

Communication, société civile, bonne gouvernance, quels défis ?

Du 14 au 18 novembre 2004, une rencontre des organisations de la société civile a été organisée sous l'égide de l'Institut PANOS Afrique de l'Ouest. Elle fut l'occasion pour les participants comme le W/F-AO de réfléchir à des stratégies capables de promouvoir à travers l'information et la communication une meilleure participation de la société civile à la gouvernance démocratique au niveau régional dans les cinq prochaines années. Spécifiquement la rencontre a réfléchi également à des stratégies pour une reconnaissance des organisations de la société civile en tant qu'acteurs de la gouvernance démocratique à côté des Etats au niveau régional, et comme expression d'une nouvelle citoyenneté, pour le renforcement de la qualité et de la pertinence de la participation de la société civile dans le débat sur les politiques publiques au niveau régional et enfin obtenir des mécanismes de promotion de la démocratisation de la communication au niveau régional.

Consultation de la société civile sur les droits de l'homme en Afrique

Les 09 et 10 décembre 2004, le W/F-AO a été parmi les organisations de la société civile conviée à une rencontre par l'Union Africaine à Addis Abeba. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner d'une part la participation de la société civile à la réalisation de la déclaration de Kigali en prenant en compte des défis tels que la situation dans le Darfour, en Côte d'Ivoire ou en RDC et d'autre part comment la société civile pourra participer davantage à la promotion et à la protection des droits humains en Afrique en s'appuyant sur la déclaration de Kigali.

Les participants à l'issue de la rencontre ont adopté un communiqué final dans lequel, ils n'ont pas manqué de souligner les efforts accomplis depuis l'adoption de la déclaration mais de surtout en appeler à chaque acteur impliqué dans la mise en œuvre de la déclaration de redoubler d'effort pour de meilleurs résultats et pour un plus grand respect des droits de l'homme en Afrique.

Participation à la réunion de la campagne globale sur la CEDEF

Du 17 au 19 décembre, la coordinatrice du W/F-AO a participé, sur l'invitation de IWRAW-Asie Pacifique, à une rencontre à Kathmandu au Népal. La rencontre était une réunion du Comité directeur de la campagne globale sur la CEDEF. Elle a

permis de faire le point sur les actions menées autour du protocole optionnel à la CEDEF en vue de son effectivité et de réfléchir sur les actions futures de la campagne pour les années à venir. Durant cette rencontre, le W/F-AO a informé les membres du Comité sur les activités qu'il a menées dans le cadre de la sensibilisation et du renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extra judiciaires en Afrique de l'Ouest et qui ont eu comme référence la CEDEF. Le W/F-AO a été sollicité pour faire partir du comité de la campagne et il a accepté cette offre.

1.1.5. Activités de communication

Au cours de l'année 2004, le bureau sous régional a restructuré son site et il a amélioré la gestion des outils de communication. Il a également poursuivi ses activités de communication interne au réseau et de réseautage externe.

La restructuration du site

Afin de rendre dynamique le site et automatiser la gestion de la liste de diffusion, les actions ci-après ont été réalisées :

- √ Mise à jour régulière du site (ajout, modification et soustraction), installation d'outils fiables, efficaces et simples pour les rédactrices, amélioration de la visibilité et de l'achalandage du site et automatisation de la gestion de la liste de diffusion.

L'accent a été mis sur la recherche d'outils permettant que le personnel de W/F-AO puisse effectuer lui-même les tâches de mise à jour du site. SPIP, un logiciel de publication de code source libre, a été retenu comme outil pour la publication et l'administration du site. Mailman, un logiciel offert par l'hébergeur du site, a été utilisé pour automatiser la gestion de la liste d'envoi. Deux listes de diffusion aux abonnés-e-s ont été créées, une en français et la seconde en anglais.

Pour la restructuration, les tâches suivantes ont été réalisées : le site est passé de 15 rubriques à 30 ; ajout d'un engin de recherche afin de faciliter la recherche du contenu dans le site ; accès à l'autre langue et à la page d'accueil ajouté dans la barre des menus ; liens entre les rubriques : l'information a été uniformisée et systématisée afin de bien la classer et de lier les rubriques entre elles afin de fournir un portrait complet du thème consulté par l'internaute ; ajout de fonctionnalités : icônes pour l'envoi et l'impression de textes pour tous les documents du site, taille de chaque fichier téléchargeable ; et ajout de 'metatags' à chaque page Web afin que les engins de recherche puissent trouver et répertorier le site.

Bonification du contenu du bulletin trimestriel bilingue

Le bulletin a subi quelques modestes modifications : Ajout de plusieurs rubriques : Femmes à l'honneur, Suivi de la CEDEF, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique fait l'objet d'un suivi particulier, suivi des événements importants pour les droits des femmes tels que Beijing+10, ICPD+10, Millénaire+5, etc. Des nouvelles de l'Union africaine et de la

CEDEAO sont régulièrement publiées, les informations sur les traités importants et les organes sur les droits humains sont constamment mis en valeur.

Quatre bulletins ont été publiés : celui de janvier sur le Mali, celui d'avril sur la Guinée, celui de juillet a porté sur le protocole relatif aux droits de la femme et enfin celui d'octobre sur Beijing+10. Un nombre grandissant de textes originaux est rédigé par le personnel de W/F-AO.

RÉSULTATS OBTENUS

- Augmentation de la visibilité :
 - Dans Google.com, l'engin de recherche le plus connu d'Internet, le site de W/F-AO apparaît **en premier** lors d'une requête avec le mot WILDAF.
 - Sans faire une recherche exhaustive dans le Web, nous avons recensé au moins 25 sites et listes de diffusion qui listent le site de W/F-AO ou le bulletin et nos publications comme référence. Jusqu'à maintenant, 10 textes ont été publiés ou reproduits par d'autres organisations dont l'éditorial de Mme Adjamagbo-Johnson sur Beijing+10 en Afrique à cinq reprises dont AllAfrica, un site qui publie des articles de médias qui couvrent toute l'Afrique. Trois bulletins en anglais sont repris par l'IIAV, un centre de documentation féministe situé à Amsterdam. Six communiqués ont été réutilisés. L'entrevue de Salamata Sawadogo publiée dans le bulletin no 19 d'octobre 2004 est reproduite intégralement dans deux sites. Mme Adjamagbo-Johnson a signé un éditorial dans Pambazuka.org en juillet 2004 lors d'une édition spéciale sur la ratification du Protocole sur les droits des femmes en Afrique.
 - Outre ces reproductions, vingt (20) organisations et médias parlent de W/F-AO dans divers articles. Les réseaux nationaux attirent également l'attention des médias dans le Web. Ainsi, nos recherches démontrent que six réseaux au moins ont fait l'objet d'article ou fait parler d'eux dans le cadre d'une activité.

Réseau	Nb d'articles recensés
Bénin	8
Burkina Faso	2
Ghana	6
Mali	1
Nigeria	1
Togo	3

- Augmentation de l'achalandage du site : il y a un an, la moyenne des visites par jour oscillait entre 40 et 50, elle est maintenant autour de 75 :
 - **2004** : les statistiques ont commencé à être compilées le 26 janvier. Le mois de novembre a compté 2415 visites pour une moyenne journalière de 80. Certains jours, nous avons compté jusqu'à 173 visites. Depuis le début décembre, nous avons même enregistré un nombre record de 196 visites le 11 décembre.

Mois	Total	Moyenne par jour
Janvier	221	44
Février	1 196	41
Mars	1 939	62
Avril	1 468	48
Mai	2 006	64
Juin	1 771	59
Juillet	1 937	62
Août	1 823	63
Septembre	2 200	73
Octobre	1 943	62
Novembre	2 415	80
Décembre	2 716	87
Total	21 635	64

- Moyenne de 2 messages par semaine envoyés à nos abonné-e-s par l'envoi régulier de communiqués de presse et d'information sur les droits de la femme ;
- Envoi régulier aux réseaux de W/F d'information sur le financement, des formations, des événements qui les concernent ;
- Documents de promotion sur les activités de W/F-AO : pamphlet avec l'adresse du site, avec le dossier spécial sur Beijing+10, sur les publications de l'organisation, etc.
- Augmentation du nombre d'abonné-e-s : il y a un an, la liste maintenue manuellement comportait environ 400 abonné-e-s alors qu'elle en contient en moyenne maintenant 500 ;
- Ajout de l'adresse [info@wildaf-ao.org] sur toutes les pages facilitant le contact et l'échange entre les internautes et W/F de même qu'un livre d'or et la possibilité par d'autres sites de télécharger les logos de W/F ;
- Plus de transparence au niveau de l'information avec l'ajout de la date de mise en ligne et de mise à jour de chaque texte ;
- Plus d'information disponible dans le site : tous les communiqués de 2004 sont inclus dans le site ainsi que les textes du bulletin classés dans les rubriques appropriées; des textes de références ont été ajoutés (plateforme de Beijing et de Dakar, le programme d'action du Caire, et quelques textes rédigés par les mouvements sociaux comme la déclaration de Durban et les Principes de Montréal) ;
- Recherche facilitée par l'intégration d'un engin de recherche dans le site.
- Information disponible en langage HTML : anciennement le W/F-AO publiait presque exclusivement ses documents en format DOC et PDF seulement. Cela avait comme désavantage que les textes pouvaient difficilement être repérés par les engins de recherche et prenaient un temps précieux à télécharger pour les internautes dont les connexions sont lentes et instables.

1.2. Les activités des réseaux nationaux

◆ Bénin

Conformément à ses objectifs, le W/F-Bénin a réalisé au cours de cette année plusieurs activités qui s'insèrent aussi bien dans le cadre des programmes régionaux conduits par le bureau sous régional que dans le cadre des programmes nationaux.

Les activités au plan national peuvent se ranger dans quatre catégories : la promotion de la démocratie interne, l'implication du réseau dans la gestion de la vie publique nationale, les activités de plaidoyer et la gestion des projets spécifiques.

Ainsi le 30 janvier 2004, le W/F-Bénin a organisé une assemblée générale élective qui a rassemblé tous les membres du réseau pendant une journée entière. Au cours de cette assemblée générale, les membres ont eu droit à une communication sur le travail en réseau et ils ont procédé à un renouvellement du bureau directeur à plus de 50 %.

Au fil des années, le W/F-Bénin a conquis une place de choix non seulement dans la mise œuvre de grandes décisions en ce qui concerne les questions de femmes mais de plus en plus dans la gestion de la vie publique du Bénin. Il a les 25, 26 et 27 octobre participé au Forum social du Bénin pour permettre aux acteurs de la société civile de contribuer à l'élaboration d'alternatives aux politiques néo libérales triomphantes.

Il est membre du groupe thématique « *Population Genre et Développement* » composé des représentants des partenaires au développement, des ministères et des représentants de la société civile qui réfléchit pour une réelle intégration de l'aspect genre dans tous les processus de développement béninois. Dans cette optique, le W/F-Bénin a pris part, le 1^{er} avril 2004, à une journée de réflexion du groupe thématique qui a porté sur le système d'appui des bailleurs au gouvernement béninois.

Le 18 novembre 2004, il a participé à un atelier organisé par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sur une concertation nationale pour l'élaboration de la politique agricole commune de la CEDEAO afin de doter la région Afrique de l'Ouest d'une politique agricole régionale (ECOWAP) en application du traité révisé de la CEDEAO.

Au cours de l'année 2004, le W/F-Bénin a joué un rôle déterminant dans l'adoption du Code des personnes et de la famille au Bénin. C'est ainsi que le 14 juin 2004, une délégation du W/F-Bénin s'est rendue à l'Assemblée nationale pour suivre les débats ayant conduit au vote du Code. Le 21 juin 2004, il a organisé une conférence de presse dans le but de faire cesser la campagne de désinformation orchestrée par les médias au lendemain de l'adoption de la loi. Cette conférence, qui a regroupé une trentaine d'hommes des médias, a fourni des explications sur l'utilité du Code pour le Bénin et sur tous les avantages que ce texte comporte aussi bien pour l'homme que pour la femme et les enfants.

Le réseau a en outre mis en œuvre deux projets spécifiques financés respectivement par National Council of Negro Women (NCNW) et USAID. Si le premier s'est achevé au cours de l'année 2004, le deuxième vient à peine de démarrer.

Ainsi au cours de l'année 2004, le Centre de Droit et de Développement pour la Femme au Bénin mis en place depuis mars 2003 avec le financement du NCNW a reçu plus de soixante dix (70) cas de diverses formes de violences exercées sur des femmes et des filles. Certains de ces cas ont été réglés définitivement, d'autres sont en cours.

En outre les ONG membres du W/F-Bénin ont bénéficié des formations organisées par le NCNW/Bénin sur les thèmes suivants :

- Définition et mise en place d'un système de suivi et évaluation de projet
- Procédure de contrôle financier
- Genre et développement
- Planification stratégique
- Gestion des ressources humaines et technique 'team building' dans un contexte de réseau
- Technique de rédaction de manuel de procédure

En dehors de ces formations, le W/F-Bénin et le NCNW/Bénin ont organisé dans deux localités des séances grand public sur des thèmes spécifiques de violence. Ces séances ont sensibilisé les populations sur les violences faites aux femmes afin de leur faire prendre conscience de la nécessité d'œuvrer pour y mettre fin.

En août 2004, le NCNW/Bénin, en collaboration avec le W/F-Bénin, a organisé un atelier de pérennisation des activités entreprise avec le réseau. Cet atelier a abouti à l'élaboration d'un plan quinquennal (2004-2008) et à une esquisse du manuel d'opérations du Centre de Droit et de Développement pour la Femme.

En septembre 2004, le W/F-Bénin a démarré le second projet avec Women's Legal Rights (WRL Initiative) / Initiative des droits juridiques de la femme. Il concerne principalement la vulgarisation du Code des personnes et de la famille. Les bénéficiaires en sont les ONG et membres individuels du réseau béninois. Ces derniers ont pu au cours d'un atelier organisé du 06 au 08 septembre étudier le Code dans son entièreté et ils ont passé en revue toutes ses subtilités et ses points sensibles.



Séance de lecture à Parakou du Code des personnes et de la famille en langue baatonu

Du 18 au 23 octobre 2004, le W/F-Bénin a pris part à un atelier d'élaboration des outils de formation et de sensibilisation organisé par WLR. Cet atelier a permis d'élaborer un manuel de formation de para juriste à partir du Code et de le réécrire en langage simple qui pourra être exploité au cours des séances de sensibilisation des populations à la base.

En collaboration avec WLR, le W/F-Bénin a organisé deux mois plus tard un séminaire de réflexion sur la mise en application du Code à l'intention de 25 acteurs judiciaires (avocats, magistrats et auditeurs de justice) au niveau des cours et tribunaux.

Sur le plan international

En mars 2004, le W/F-Bénin a participé, aux côtés du bureau sous régional, à la 48^{ème} session de la CSW à New York du 1^{er} au 8 mars 2004. Il a participé à un atelier sur le thème des « Droits humains des femmes africaines au sein de l'UA et ses mécanismes spécialisés » à Nairobi du 20 au 25 septembre 2004. En octobre 2004, il participa au forum des ONG sur Beijing +10 à Addis Abeba du 04 au 08.

◆ **Burkina Faso**

Comme tous les autres réseaux, le W/F-Burkina Faso a réalisé les activités prévues dans le cadre du projet sous-régional de renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires prévues pour l'année 2004. En outre, il a focalisé ses énergies sur des activités spécifiques qui peuvent être classifiées en quatre grandes catégories : les activités de sensibilisation, celles de formation, l'assistance directe aux femmes et la participation à des rencontres nationales et internationales.

Dans le cadre de la sensibilisation, le W/F-Burkina Faso a, avec l'appui de l'UNICEF, organisé une campagne de lutte contre les violences domestiques faites aux femmes dans 15 lycées et collèges de la ville de Ouagadougou et des environs. Il a réalisé des émissions radio dans les langues Mooré, Dioula et Fulfuldé sur les droits des femmes à travers les ondes de la Radio Nationale du Burkina avec le financement de l'Ambassade des USA. Il a en outre poursuivi des causeries débats sur les droits des femmes dans les quartiers de la ville de Ouagadougou et dans cinq villages environnants sur une période de trois mois avec des fonds propres du W/F-Burkina Faso.

En matière de formation, le réseau burkinabé a organisé un atelier de para juristes en langue nationale Dioula financé par l'UNICEF et un atelier de formateurs sur les droits sociaux, économiques et culturels des filles domestiques financé par la Fondation Canadienne pour les Droits de la Personne (FCDP).



Il a en outre assisté les femmes dans divers domaines. Ainsi par exemple, il a conduit tous les lundis et jeudis un projet d'assistance juridique au bénéfice des femmes victimes de violences. Il a également organisé une cérémonie de mariage collectif au profit de 63 couples monogames et polygames à LOUGSI dans le département de Tanghin Dassouri.

Au cours de l'année 2004, le réseau burkinabé a été invité au plan national

à assister à une multitude d'activités organisées aussi bien par le gouvernement burkinabé que par les partenaires au développement et les organisations de la société civile sœurs. Au cours de cette même année, il a également assisté à diverses activités sur le plan international à Bamako et au Québec (Canada).

◆ Ghana

Le réseau national a connu au cours de la période un accroissement du nombre de ses membres qui sont maintenant au nombre de 66.

Hormis la mise en œuvre du projet de renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires, la participation au processus d'évaluation de Beijing à Addis Abeba et à New York et le lobbying pour la ratification du protocole, le réseau ghanéen a organisé une série de programmes et d'activités parmi lesquelles : le renforcement de la capacité institutionnelle du réseau, des programmes de sensibilisation au droit et d'assistance juridique, de plaidoyer ainsi que diverses autres formation et actions relatives à la démocratie et à la gouvernance.

Au cours de l'année 2004, le W/F-Ghana a renforcé son personnel en recrutant une coordonnatrice de programme ayant des compétences pour coordonner tous les programmes nationaux et un comptable. La visibilité du réseau s'est dès lors considérablement accrue. Ceci a eu pour conséquence un accroissement de l'intérêt des organisations internationales et locales partenaires du réseau pour ses activités. Des actions ont été entreprises pour renforcer les capacités du personnel et des membres et motiver davantage ces derniers à participer aux activités du réseaux.

Au cours de l'année, le programme de sensibilisation et d'aide juridique conduite par le W/F-Ghana et les para juristes qu'il a formés a aidé des femmes à recouvrir leurs droits tels que le droit de propriété lié à la terre, aux biens meubles, dans le cadre de partages successoraux et les droits en matière de divorce. Des cas relatifs à la violation de droits des enfants tels que le refus de prise en charge des enfants par les pères, les questions liées à la paternité ou à la garde ont été dans une grande mesure des cas traités par les centres d'aide juridique.

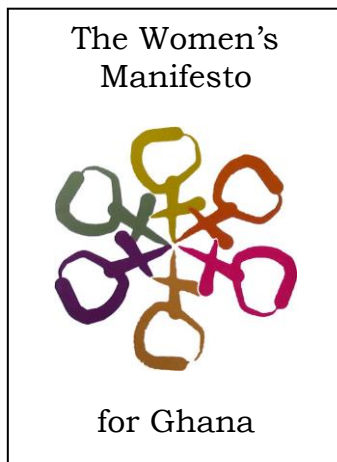
Dans le cadre de son programme d'assistance juridique, le réseau a également travaillé avec les réfugiés. Les crises de Sierra Leone, du Liberia et celle de la Côte d'Ivoire ont créé une communauté de réfugiés dans la zone ouest du pays. En collaboration avec les bureaux du Haut Commissariat aux Réfugiés, des séminaires de sensibilisation pour les réfugiés furent organisés dans le camp de Krisan.

Plaidoyers aux niveaux international et national

Au niveau international, il a conduit trois principales actions. La journée internationale de la femme a été célébrée au « Calvary Methodist Church » de Adabraka. La célébration comprenait une procession à travers les principales artères de la ville d'Accra. L'évènement a bénéficié d'une large et importante couverture médiatique. Des outils avec des messages relatifs à l'égalité de genre furent édités et furent distribués pour augmenter la visibilité et l'impact de la campagne.

En juin, un séminaire de dissémination des résultats de la 48^{ème} session du CSW fut organisé et a connu la participation de 70 personnes provenant des organisations de la société civile et des agences gouvernementales et des Nations Unies. Des recommandations ont été prises parmi lesquelles il faut noter la nécessité de conduire des études sur l'un des thèmes de la session : hommes en tant que partenaires pour l'égalité de genre.

Lors de sa participation à la campagne internationale des 16 jours contre les violences faites aux femmes, le W/F-Ghana a organisé une cérémonie de lancement



au cours de laquelle il a publié un document intitulé « Violence à l'égard des femmes à travers l'œil de l'enfant ». Ce document compilait les meilleurs dessins des jeunes enfants recueillis au cours d'une compétition organisée dans des établissements dans les régions de l'ouest et de la Volta.

Au niveau national, il faut noter les activités menées autour du « Women's Manifesto ». En tant que membre de la coalition sur le manifeste, le réseau ghanéen a organisé deux ateliers consultatifs avec la société civile, les leaders traditionnels et les agences gouvernementales pour recueillir leurs points de vue et leurs contributions à prendre en compte dans le document. Plusieurs émissions radios ont

aussi été organisées.

Le W/F-Ghana a beaucoup travaillé sur le projet de texte relatif à la violence domestique au Ghana. L'implication remarquable du réseau a été d'avoir su faire entendre la voix des femmes rurales dans le débat autour de cet instrument important.

Pour atteindre plus de personnes dans des localités très éloignées et pour plus d'impact une autre catégorie de volontaire pour l'éducation a été créée : les volontaires d'éducateurs juridiques de zone. Des responsables de communautés sélectionnés ont été formés en technique de leadership, sur la mobilisation communautaire et sur les droits fondamentaux relevant du droit de famille.

Enfin, le W/F-Ghana a travaillé intensément pour la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il a par conséquent participé aux débats constitutionnels pendant la période électorale et à l'observation des élections présidentielles et législatives. Préalablement aux élections, il s'est investi dans l'éducation civique des électeurs et plus spécifiquement celle des femmes. Enfin dans le cadre de la promotion de la démocratie, le réseau a soutenu les femmes aspirant à briguer un mandat législatif.

◆ Mali

Les activités du réseau au Mali ont tourné essentiellement autour de la mise en œuvre du programme régional de renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extrajudiciaires. Le réseau a dans ce cadre organisé en janvier 2004 un atelier d'approbation du rapport national sur la collecte des données par les personnes

formées et touchées par le projet. Cette activité a permis de porter à leur connaissance les résultats de la collecte des données et de leur faire approuver le rapport. En juin, il a tenu une conférence à l'Ecole Nationale de Police pour les élèves officiers en formation dans cette institution. Le thème principal de la conférence fut : Les violences faites aux femmes et la CEDEF. Le réseau a tenté, à travers cette action, d'amorcer un processus qui permettra à terme de pérenniser l'enseignement et la sensibilisation sur les questions de droits des femmes à l'attention des acteurs spécifiques que représente la police.

D'autres types d'évènements tels la commémoration de journée et l'organisation de campagne de sensibilisation ont attiré l'attention des Maliens sur les activités du réseau. C'est ainsi qu'en février, le réseau a célébré la Journée internationale de lutte contre l'excision. Il a organisé, à cet effet, une conférence débat sur le thème 'Excision : une violation des droits de la femme'. L'occasion lui a été ainsi donnée de sensibiliser l'opinion nationale sur la pratique de l'excision, de la dénoncer et de rechercher les voies et les moyens pour son éradication.

Comme chaque année, il a commémoré le 8 mars la journée internationale de la femme. Une conférence débat a été organisée qui a porté sur la CEDEF et sa mise en œuvre. Le W/F-Mali a alors informé et incité les femmes à exercer et à jouir des dispositions contenues dans la CEDEF.

Dans le cadre de sa collaboration avec le gouvernement malien, le réseau a participé à la formation des agents du Ministère de la Promotion de la Femme sur la CEDEF et la loi sur la santé de la reproduction.

◆ Nigeria

Le W/F-Nigeria a travaillé essentiellement pour la mise en œuvre des projets de sensibilisation et de renforcement de capacité des acteurs judiciaires et extra judiciaires, fait des activités de lobbying pour la ratification du protocole à la Charte Africaine relatif aux droits des femmes et pour l'évaluation de la plate forme de Beijing.

Il a par ailleurs mis en place au cours de la période des stratégies susceptibles de prendre en compte de manière efficace la question de la femme soumise aux différents abus sous la loi Sharia. C'est ainsi que l'une des stratégies qu'il a utilisée dans la gestion de ce dossier fut de responsabiliser certains de ces membres installés dans les zones sous la Sharia ou dont les responsables sont des musulmans. C'est ainsi que les organisations telles BAOBAB et WRAPA ont été identifiées.



Violence against women must **STOP**

Extrait du poster pour la campagne des 16 jours contre les violences faites aux femmes du réseau nigérien

Comme toutes les années, le réseau a participé à la campagne des 16 jours contre les violences faites aux femmes. La cible principale était les étudiants et les membres des médias. Ils ont été informés sur les différentes formes de violences que subissent les femmes parce qu'elles sont des femmes. L'occasion a été également saisie pour

informer l'auditoire sur le processus d'évaluation de Beijing 10 ans après l'adoption de la plate forme d'action et là où en est le Nigeria par rapport au différents instruments de protection des droits des femmes adoptés par le pays.

Par ailleurs, le réseau a participé activement avec d'autres organisations à un programme destiné à promouvoir le dialogue des organisations de la société civile dans le cadre du commerce et du développement durable. L'atelier organisé dans ce cadre a permis de mettre en place un groupe de travail national sur la globalisation.

◆ Sénégal

L'essentiel des activités exécutées tournent autour du projet UE2, du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, de la participation du réseau à des rencontres, réunions, et autres au niveau national et international, des 16 jours de campagnes annuelles sur les violences faites aux femmes, etc.

En partenariat avec l'Association des femmes juristes, le W/F-Sénégal a organisé un panel sur le thème de l'autorité parentale dans le cadre de la journée du 8 mars 2004. Il a pris une part active dans l'élaboration du rapport national sur la CEDEF, de même que dans l'évaluation de la quinzaine de la femme, édition 2003. Il a organisé diverses autres activités de sensibilisation et de formation pour la mise en œuvre des droits de la femme. Il a en outre participé à une formation initiée par le Comité nationale de lutte contre les violences faites aux femmes au profit d'une trentaine de journalistes.

Au niveau sous régional, régional et international, le W/F-Sénégal a participé aux réunions préparatoires de la 36^{ième} session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples tenue à Dakar au Sénégal du 20 novembre au 7 décembre 2004. Il y a tenu une exposition dans le cadre des activités en marge de la session.

Enfin, dans le cadre des 16 jours de campagne annuelle contre les violences faites aux femmes, le W/F-Sénégal a animé des émissions à quelques stations radiophoniques.

◆ Togo

Sur le plan national, le réseau a participé à une multitude d'activités que sont les séminaires, les ateliers et autres. Il a organisé une campagne pendant les 16 jours



contre les violences faites aux femmes. Le thème de année fut : *Fistules et mariage précoce*. Dans le cadre de cette campagne lancée à Sokodé, diverses émissions de radios et des débats furent organisés.

Une équipe formée d'un membre du Bureau exécutif et de deux personnes ressources, en l'occurrence un médecin et un juriste, ont eu à expliquer aux populations ce que sont les fistules et la nécessité pour les personnes atteintes de le déclarer afin d'être opérées en vue d'une guérison définitive. Ils les ont également sensibilisées sur l'importance d'éradiquer le mariage précoce qui constitue une des causes des fistules.

Sur le plan international

Le réseau togolais était à Accra du 10 au 12 février 2004 pour participer à la conférence régionale sur la réforme juridique et judiciaire dans les systèmes juridiques pluriels sur le thème « Accès à la Justice dans les systèmes Juridiques Pluriels » organisé par la GTZ. Du 8 au 12 novembre 2004, le réseau a été représenté au séminaire de formation sur le « Renforcement des Mécanismes Nationaux de Protection des Droits de l'Homme » organisé à Genève par le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies. En décembre, la participation du réseau a été notée au 3^{ème} dialogue interactif africain sur le « Renforcement des Systèmes de Protection des Droits de l'Homme en Afrique » organisé à Addis Abeba par le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies.

II. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Comme on peut le noter au travers du rapport technique, l'année 2004 a été très active en terme de volume de travail. Les résultats obtenus des projets sont dus à la capacité de gestion administrative et financière du bureau.

En effet, le service administratif et financier a été très actif durant 2004 en raison de la responsabilité qui a été dévolue au réseau au courant de l'année de coordonner des actions sous régionales dans le cadre de l'évaluation décennale de la plateforme de Beijing. Cette responsabilité supposait donc une capacité d'organisation à la fois matérielle et financière en vue de relever ce défi que constituait la mobilisation des organisations de femmes pour leur participation effective au processus de l'évaluation. En outre, 2004 a été l'année d'évaluation de la mise en oeuvre du projet triennal UE2 financé par la Communauté Européenne ainsi qu'une année de planification pour les cinq années à venir. Tous ces projets ont occasionné un accroissement de travail sans pour autant avoir été accompagnés de moyen suffisant pour leur réalisation.

Concernant la mobilisation des organisations de femmes dans le processus d'évaluation de Beijing + 10, le réseau a eu beaucoup de difficulté sur le plan régional et international à mobiliser des ressources financières compte tenu à la fois du délai trop court par rapport à la mise en oeuvre des actions, de la rareté et de la petitesse des ressources disponibles à cet effet, et aussi de la rigidité des procédures de financement de certains partenaires. Ceci étant, le réseau a pu atteindre les objectifs qui lui étaient assignés malgré un financement bien en deçà des besoins du réseau.

S'agissant de la clôture des actions du projet « Sensibilisation et renforcement de capacités des acteurs judiciaires et extrajudiciaires pour la mise en oeuvre effective des droits des femmes en Afrique de l'Ouest », là encore la rigidité des procédures de décaissement de la Communauté Européenne a été d'une grande difficulté pour le réseau dans la mesure où il lui fallait trouver les fonds nécessaires pour finaliser les activités prévues en attendant le remboursement de la dernière tranche des fonds prévus après soumission du rapport final. Mais grâce à la solidarité des organisations membres du réseau, le W/F-AO a pu gérer cette situation avec efficacité et lui a permis de clôturer le projet avec succès.

2.1. Exécution du budget

2.1.2. Ressources

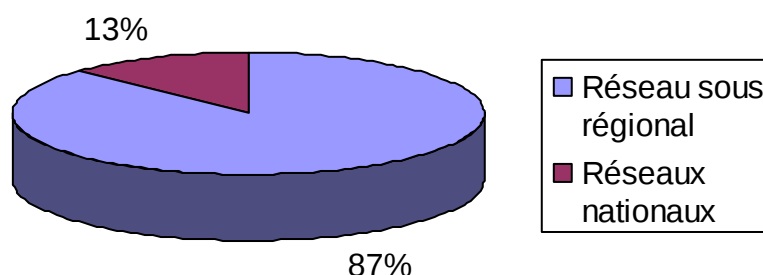
Les ressources financières dont le réseau a disposé s'élevaient globalement à 144 250 000 F CFA. Elles étaient constituées des soldes reportés de l'exercice précédent du projet UE2 financé par la Commission Européenne et des nouveaux financements obtenus pour des projets ponctuels. Pour prendre connaissance de la provenance et de la contribution des différents donateurs, consultez le tableau suivant :

Donateurs	Titre du projet	Budget mis à disposition
	Report des soldes de 2003 (constitués principalement du financement de la Commission Européenne)	64.311.511 F CFA
Le Fonds de Développement de la Femme Africaine		2.601.093 F CFA
Global Fund for Women	Participation à la 48 ^{ème} session de la CSW et participation effective des femmes d'Afrique de l'Ouest au processus d'évaluation de Beijing+10	11.654.758 F CFA
UNIFEM-Dakar	Participation effective des femmes d'Afrique de l'Ouest au processus d'évaluation de Beijing+10 (réunion sous régionale de Lomé au Forum des ONG africaines d'Addis Abeba)	18.651.870 F CFA
UNIFEM-Abuja	Participation effective des femmes d'Afrique de l'Ouest au processus d'évaluation de Beijing+10	16.759.240 F CFA
World Association for Christian Community	Renforcement de capacité du service de communication	3.782.000 F CFA
Autres (Emprunts et contribution des bénéficiaires)	Pour finaliser le projet financé par la Commission Européenne	30.267.000 F CFA
GRAND TOTAL		144,245,472 F CFA

2.1.2. Emploi

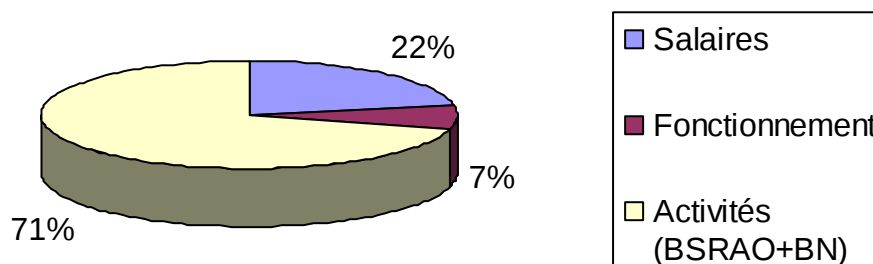
Le montant des dépenses effectuées au cours de l'exercice à la fois aux niveaux sous régional et national dans les pays couverts notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Nigeria, le Sénégal et le Togo se chiffre globalement à 142 000 000 F CFA. La répartition des ressources s'est renversée en 2004 car contrairement aux années précédentes la grande partie des dépenses s'est effectuée au niveau sous régional correspondant à 124 000 000 F CFA soit 87 % de l'emploi. Les dépenses des réseaux nationaux représentent 18 000 000 F CFA, soit 13 %.

REPARTITION DES DEPENSES ENTRE RESEAUX NATIONAUX ET SOUS-REGIONAL



- La répartition des postes entre les salaires, le fonctionnement et les activités sur le terrain donne les résultats suivants :
- Salaires : 33 598 007 F CFA
- Fonctionnement : 8 405 145 F CFA
- Réalisation des activités : 100 317 000 F CFA

REPARTITION DE L'EMPLOI SELON LES RUBRIQUES



2.2.

Ressources humaines

Sauf le recrutement ponctuel de deux évaluatrices, une anglophone (Ghana) et une francophone (Bénin), qui ont eu pour tâche de faire l'évaluation de la mise en œuvre du projet UE2 réalisé avec l'appui financier de la Communauté Européenne, il n'y a pas eu de changement au personnel du bureau sous régional.

III. PERSPECTIVES POUR 2005

Le WiLDAF/FeDDAF ne manquera pas de poursuivre ses efforts pour obtenir prioritairement les ratifications nécessaires afin que le protocole entre en vigueur, pour ensuite s'assurer que l'ensemble des Etats ouest africain le ratifie et intègre les principes dans leur législation.

L'année 2005 connaîtra également le démarrage de nouveaux projets pour consolider notre quête quotidienne de renforcement des droits des femmes dans la sous région. Ainsi, le réseau vise à continuer le travail débuté il y a quelques années dans le domaine de la formation pour les para juristes en produisant de nouveaux outils. Ainsi, il est plus important que jamais pour le bureau sous régional de travailler à faire connaître leurs droits aux femmes, surtout en milieu rural, un obstacle souvent observé à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

W/F-AO espère également démarrer un grand projet afin de renforcer la capacité des organisations féminines en milieu rural et urbain pour que les femmes soient des actrices à part entière du processus de programmation et de décision dans les pouvoirs publics afin de les influencer au niveau des décisions, des politiques et des programmes. Il s'agit d'un vaste programme qui, à terme, vise l'accroissement de la participation des femmes à la vie publique.

Le bureau sous régional en tant que réseau aura également à cœur de continuer le développement des communications autant pour renforcer sa mission de soutien aux réseaux nationaux et à leurs membres que pour continuer à alimenter son centre de référence qu'est devenu le site Web de l'organisation et ses listes de diffusion.

Cette année connaîtra également le démarrage de la mise en œuvre d'un plan quinquennal pour la mise en place de mécanismes nationaux et sous régional permanent d'évaluation des engagements internationaux pris par les Etats de la sous région en vue de la promotion, de la protection et de la défense des droits des femmes.

Enfin, le réseau saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude à tous ses partenaires pour le soutien qu'ils lui ont apporté, et il espère diversifier davantage ses partenariats et renforcer ainsi son autonomie d'action.